

PS

SP

POIVRE & SEL SALZ & PFEFFER

Revue du Parti socialiste Fribourgeois | Magazin der Sozialdemokratischen Partei Freiburg
www.ps-fr.ch | www.sp-fr.ch



Votations cantonales | 02-03

> Initiative cantonale sur la transparence
> Décret Collège Sainte-Croix



Votations fédérales | 04-05

> No-Billag
> Nouveau Régime financier



Politique fédérale 06

> Alain Berset, Président de la Confédération



Politique cantonale | 07

> Election complémentaire au Conseil d'Etat 2018



Agenda | 08



EDITORIAUX

Durant l'année écoulée, les attaques contre le service public se sont multipliées. Cette tendance au démantèlement et à la privatisation du service public s'est manifestée dans les

tentatives d'externalisation de la buanderie du HFR ou dans les démarches visant à faire sortir les collaboratrices et collaborateurs de l'hôpital fribourgeois de la loi sur le personnel de l'état (LPers) par exemple. Au niveau fédéral, cette tendance est aussi visible avec l'initiative No Billag qui veut détruire les médias publics et offrir à quelques riches diffuseurs un contrôle total de l'information. Les partis de droite veulent par ailleurs maintenir une chape de plomb sur le financement des partis politiques et des campagnes, chape que nous voulons lever avec l'initiative sur la transparence portée par la Jeunesse socialiste.

Le 4 mars prochain nous aurons l'occasion de nous exprimer sur ces sujets qui sont développés dans cette édition. Mais le 4 mars prochain nous nous prononcerons aussi sur l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. Dans ce contexte, il est important de maintenir les trois sièges de gauche. En choisissant Valérie Piller Carrard, le PSF a pris ses responsabilités. Valérie est une femme compétente, expérimentée, motivée et prête à défendre nos valeurs contre une droite dure qui n'hésite jamais à attaquer les acquis sociaux. Il est important, pour la population de notre canton de maintenir ce fragile équilibre politique (3-4) et aussi de conserver une représentation féminine face à l'appétit des hommes du PLR et de l'UDC. En soutenant Valérie c'est la défense de nos idées et de nos valeurs que nous assurons.

Benoit Piller,
Député, Président PSF



Die stimmungsvolle Weihnachtszeit und die fröhliche Neujahrsfeier liegen hinter uns. Das neue Jahr präsentiert sich nicht nur wettermässig bewegt. Am 4. März 2018 schon steht mit einem Wahl- und Abstimmungssonntag ein erster politischer Höhepunkt bevor.

Nebst den eidgenössischen Abstimmungen zur wenig diskutierten Finanzordnung und zur No-Billag-Initiative stehen auch kantonale Wahlen an. Aufgrund des überraschenden Rücktritts der grünen Staatsrätin Marie Garnier sind die linken Parteien gefordert, den dritten Sitz gegen bürgerliche Machtgelüste zu verteidigen. Unser Ziel ist es, diesen Sitz wieder durch eine kompetente Frau zu besetzen. Wenn wir in den nächsten Wochen unsere Basis mobilisieren, schaffen wir das!

Spannend wird es um die No-Billag-Initiative: glaubt die Stimmbevölkerung den Initianten, dass für weniger Geld Sportsendungen, Filme und Musik nach Lust und Laune konsumiert werden können? Oder ist uns ein vielfältiges Bildungs- und Kulturangebot in allen vier Landessprachen und eine sachgerechte und angemessene Information zur freien Meinungsbildung wichtiger? Gerade für unseren zweisprachigen Kanton hätte eine Annahme der Initiative sehr nachteilige Konsequenzen. Der Markt ist viel zu klein, um die nötigen Einnahmen über Werbung zu generieren und ein interessantes Programm mit regionalen und nationalen Themen zu produzieren.

Und schliesslich hat unsere engagierte Jungpartei dafür gesorgt, dass auch über eine kantonale Vorlage abgestimmt wird: Die Transparenzinitiative der Juso will, dass Parteien und Organisationen ihre Kampagnenbudgets transparent machen. Eine freie Meinungsbildung ist nur möglich, wenn bekannt ist, wer Bürgerinnen und Bürger in einer Kampagne mit welchen (Geld-)Mitteln beeinflussen will. Transparenz stärkt die Demokratie und schafft Vertrauen der Stimmbürgerinnen und Stimmbürger in die Politik. Viel Spass beim Lesen!

Ursula Schneider Schüttel,
Nationalrätin, Vize-Präsidentin SPF

02

Votations cantonales



INITIATIVE CANTONALE SUR LA TRANSPARENCE DU FINANCEMENT POLITIQUE

Le 4 mars prochain, nous voterons sur l'initiative constitutionnelle des jeunes socialistes fribourgeois pour la transparence du financement de la politique.

Cette initiative demande que les partis politiques, les groupements politiques, les comités de campagne ainsi que les organisations prenant part à des campagnes électorales ou de votations publient leurs comptes et rendent public les dons de plus de 5'000 francs.

En Suisse, seul très peu d'informations concernant le financement des partis politiques sont publiques. Si l'on sait qu'une partie des fonds provient des cotisations des membres, il paraît néanmoins évident que celles-ci ne permettent pas de payer l'intégralité des coûts engagés dans les différentes campagnes politiques. La transparence du financement politique permettra aux électeurs et électrices avant de se rendre aux urnes de connaître l'identité des donateurs privés et de prendre conscience de leur importance dans le cadre d'actions politiques.

Les fribourgeoises et fribourgeois pourront se faire une meilleure idée des intérêts en présence. Les citoyennes et les citoyens pourront donc se forger une opinion plus libre.

La confiance des fribourgeoises et des fribourgeois envers les institutions démocratiques du pays en sortira grandie. L'opacité fera place à la transparence, garantissant au peuple suisse que la défense d'intérêts privés par les partis politiques se fera de façon ouverte et publique. Cet effort de clarté servira à un climat politique plus serein. La Jeunesse socialiste fribourgeoise entend représenter les intérêts de l'ensemble du peuple fribourgeois, en s'investissant de manière forte et déterminée, pour répondre aux attentes des citoyennes et citoyens. Elle vous invite donc toutes et tous à soutenir l'initiative sur la transparence du financement de la politique.

Oxel Suarez

Jeunesse socialiste fribourgeoise



Am kommenden 4. März muss das Freiburger Volk an der Urne über die Verfassungsinitiative der Jungsozialisten (Juso) für die Transparenz bei der Finanzierung der Politik entscheiden.

Diese Initiative fordert, dass die politischen Parteien und anderweitige Gruppierungen oder Organisationen, welche an Wahl- oder Abstimmungskampagnen teilnehmen, die Kosten offenlegen und bei Beträgen über 5'000 Franken die Identität der sie unterstützenden privaten Spenderinnen oder Spender öffentlich machen.

Diese Transparenz soll es den Stimmbürgerinnen und Stimmbürgern erlauben, vor der Stimmabgabe über die privaten Spender Bescheid zu wissen, die hinter einer Kampagne stehen.

Die Jusos laden euch ein, zur Unterstützung dieser Initiative ein Ja in die Urne zu legen.

03

Votations cantonales



POUR LA FORMATION DES JEUNES, OUI À L'ASSAINISSEMENT ET L'AGRANDISSEMENT DU COLLEGE SAINTE-CROIX

Le 4 mars prochain glissons un OUI généreux dans les urnes pour accepter le crédit d'engagement pour l'assainissement et l'agrandissement du Collège Sainte-Croix.

Ces travaux sont devenus, en effet, indispensables et ce pour trois raisons : économie d'énergie, sécurité et croissance démographique.

Le Collège Sainte-Croix fait partie des 10 bâtiments les plus énergivores du parc immobilier de l'Etat de Fribourg. Il est donc urgent d'isoler le bâtiment et de refaire les installations techniques telles que le chauffage et la ventilation. D'un point de vue sécuritaire, le bâtiment ne répond plus aux normes anti-incendie, tant en ce qui concerne les voies d'évacuation que par les revêtements des parois et plafonds. Pour la sécurité des jeunes et des employé-e-s qui le fréquentent il faut absolument mettre le Collège Sainte-Croix aux normes et permettre les travaux prévus qui corrigeront ces défauts.

Et troisièmement, le nombre d'élèves augmentant, il faut agrandir le bâtiment, conçu au départ pour 500 élèves.

Ainsi chaque collège de la ville pourra en accueillir le même nombre, soit environ 1100 dans 50 classes.

Le projet présenté a convaincu le Grand-Conseil à l'unanimité car il dotera le Canton d'un Collège répondant aux besoins énergétiques, sécuritaires et démographiques.

Décret Art. 2

Le coût des travaux d'assainissement et d'agrandissement est estimé à 39 520 000 francs. Le crédit d'étude de 2 270 000 francs décidé par décret du 18 mars 2016 est utilisé pour les études préparatoires. Le coût global de l'assainissement et de l'agrandissement s'élève à 41 790 000 francs.

Giovanna Garghentini Python
Députée



© ZAMPARO ARCHITECTES SA

Es gibt drei gute Gründe für ein grosszügiges JA zu die Sanierung und Ausbau des Kollegiums Heilig Kreuz in Freiburg : Energieeinsparungen, eine Verbesserung der Sicherheit und eine Anpassung an das Wachstum der Bevölkerung. Energietechnisch dringend notwendig sind eine effiziente Isolation und die technische Modernisierung von Heizung und Lüftung im Gebäude. Unter dem Sicherheitsaspekt muss das Gebäude an die Normen des Brandschutzes angepasst werden (Baumaterialien für die Wände und Decken sowie Fluchtwege). Und schliesslich soll mit einem Ausbau der ursprünglich für 500 Schülerinnen und Schüler konzipierte Schulraum erheblich erweitert werden.

Art. 2 des Dekrets

Die Kosten der Sanierungs- und Ausbauarbeiten werden auf 39 520 000 Franken geschätzt. Der per Dekret vom 18. März 2016 gewährte Studienkredit von 2 270 000 Franken wird für die Vorstudien verwendet. Die Gesamtkosten für die Sanierung und den Ausbau betragen 41 790 000 Franken.

04

Votations fédérales



NO-BILLAG - MAIS ENCORE...

NON!
à No Billag

Ça y est ! Nous entrons dans la phase la plus intense du débat sur la choquante initiative « No Billag ». Je ne voudrais pas revenir sur les nombreux arguments quant à la défense du service public (avec 13'500 emplois à la clé), aux enjeux de cohésion nationale, de nécessité ou non de payer pour ce que l'on consomme car ces arguments ont déjà été abondamment commentés (à juste titre). Et même si je porte la casquette de « cultureux de l'étape », je ne m'attarderai pas non plus sur les conséquences désastreuses qu'une acceptation aurait sur le cinéma suisse ou la musique (populaire et savante). Au 12 janvier, près de 10'000 créateurs suisses ont lancé l'appel « Non à No Billag », comme pour être les porte-voix d'Albert Camus qui clamait haut que « tout ce qui dégrade la culture, raccourcit les chemins qui mènent à la servitude ».

Donc, en plus de tous ces arguments qui sont au cœur de la mêlée, j'ai été interpellé et touché par la grave atteinte que cette initiative porterait aux droits des personnes en situation de handicap. En effet, comme nous le communique l'organisation Agile.ch, une SSR privée de redevance ne pourra plus garantir l'accès à ses programmes aux personnes avec un handicap sensoriel. Leur droit à l'information, à la communication et à la participation à la vie publique est donc menacé. D'un point de vue humain, cela est désespérant, mais en plus, cette perte contreviendrait à la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée par la Suisse en 2014. Et que dire des 318'000 rentiers AVS et

Al au bénéfice de prestations complémentaires ? Ils sont actuellement exemptés de redevance et ne pourront jamais se payer le luxe d'un « bouquet » d'une chaîne privée dont l'odeur serait semblable à celle de l'argent qu'il aurait coûté... Pour bien débiter l'année, le 19h30 de la RTS diffusait le 1er janvier dernier un magnifique reportage en guise d'espoir. Oui, il y a 10 ans naissait le premier journal en langue des signes, une fenêtre ouverte sur le monde des entendants pour les 10'000 sourds de Suisse. En plus de ces informations signées, n'oublions pas que le 80% des programmes sont sous-titrés et permettent aux personnes malentendantes de se tenir informées et de se divertir. Alors quoi ? Pensez-vous qu'une SSR décharnée de sa redevance ou que les chaînes privées qui auraient survécu au tsunami que représenterait un oui à cette initiative continueraient d'offrir ces services pas rentables du tout et pourtant essentiels ?

Continuons donc de nous battre, convainquons les indécis et allons voter un NON majuscule à cette initiative.

Philippe Savoy
Député



Bezüglich der so genannten «No Billag»-Initiative wurde schon Vieles gesagt über den zu erhaltenden Service public, über den gefährdeten eidgenössischen Zusammenhalt wie auch die katastrophalen Auswirkungen, die eine Annahme für den Schweizer Film oder die Volksmusik hätte. Als weiterer Aspekt sei hier das Recht der Menschen mit einer Behinderung auf einen Zugang zu den Nachrichten oder zur Unterhaltung angeführt: Eine um den Ertrag der Gebühren beraubte SRG wäre nicht mehr in der Lage, sei es die Übersetzung der Informationen in die Gebärdensprache oder die Untertitelung gewisser Programme anzubieten. Ein Grund mehr, um den Kampf gegen diese Initiative zu führen und uns für ein NEIN einzusetzen.

05 Votations fédérales



NOUVEAU REGIME FINANCIER 2021

La démocratie suisse est fantastique. C'est vrai et la plupart du temps elle l'est pour cette possibilité exceptionnelle que nous avons de pouvoir nous exprimer régulièrement sur l'avenir de notre pays. Avec ce nouveau régime financier 2021, elle l'est peut-être plus pour la connotation cinématographique du terme fantastique, un genre regroupant des films faisant appel au surnaturel, à l'horreur, à l'insolite ou aux monstres.

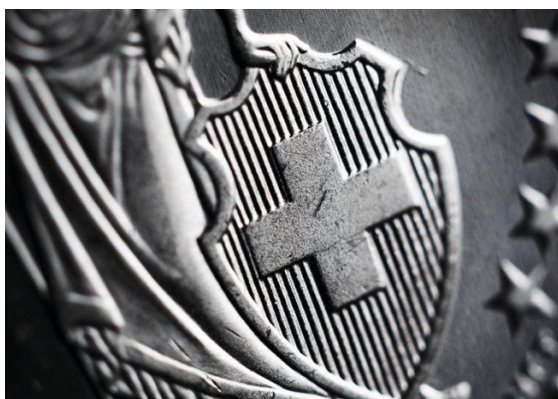
Notre Constitution prévoit le prélèvement de l'IFD et de la TVA. Mais elle le prévoit pour une durée limitée. Ainsi, tous les 10 ou 15 ans, nous sommes amenés à voter le maintien ou la suppression de ces deux impôts qui assurent 60% des recettes de la Confédération. En chiffres, plus de 43 milliards par an. En 2004, la population approuvait la prolongation jusqu'en 2020. Il s'agit désormais de refaire l'exercice. Si vous votons non ? C'est là que commencerait ce film à faire frémir les plus libéraux des libéraux. Et ceux-ci ont dû avoir peur de ce film au parlement. C'est à l'unanimité que nos deux chambres recommandent l'acceptation de cet arrêté. Tout comme le Conseil fédéral, bien sûr.

Sans cette acceptation, le scénario serait un scénario catastrophe. Apocalyptique. On peut presque parler de la dissolution de la Confédération. J'exagère ? Même pas. Où trouver 40 milliards ? En tous cas pas auprès des cantons où de l'AVS. Ces rentrées assurent plus de 10 milliards à

l'AVS par année et 17% de l'IFD sont reversés aux cantons. Impossible de refuser. Vraiment. Mais alors, pourquoi voter-on ? C'est certainement la question la plus pertinente sur cet objet. La droite des chambres refuse d'entériner ces deux impôts dans la Constitution. On préfère refaire un exercice risqué à échéance régulière. Il faut bien dire que l'IFD n'est pas apprécié à droite. Cet impôt fédéral direct, impôt aux taux très progressif, n'a jamais été apprécié par certain. Et pourtant il est juste.

Alors, plutôt que d'ancrer ces recettes une fois pour toutes dans notre Constitution, le peuple suisse doit refaire l'exercice d'une votation populaire. Et cela uniquement parce que certains imaginent un jour le grand soir. Celui où l'Etat n'existera plus. Mais ils ne sont pas encore prêts aujourd'hui... Moi non plus. Je voterai OUI le 4 mars. Comme vous, évidemment.

Raoul Girard
Vice-Président PSF, Député



Die Schweizer Demokratie ist schon etwas Einmaliges! Wir sind aufgefordert, am kommenden 4. März zur Weiterführung der Befugnis des Bundes zur Erhebung der direkten Bundessteuer und der Mehrwertsteuer Ja oder Nein zu sagen. Aus den zwei Steuern zieht der Bund 43 Milliarden seiner Einkünfte, ein Nein ist nicht verantwortbar. Weshalb also eine solche Abstimmung ? Weil die Rechte in den eidg. Räten sich weigert, diese für das Bestehen des Staates unerlässlichen Steuern definitiv in der Verfassung zu verankern, muss die inzwischen nicht mehr risikolose Übung immer wieder über die Bühne gehen. Nun, folgen wir in dieser Sache dem Parlament, das zur Vorlage einstimmig JA gesagt hat.

ALAIN BERSET - PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION

Nous félicitons Alain Berset pour son élection à la présidence de la confédération et lui souhaitons plein succès dans ces nouvelles fonctions.



La population fribourgeoise a eu l'occasion de fêter notre Président le 14 décembre dernier. Nous revenons en photos sur ce magnifique événement



© Reportage photos Martine Wolhauser



ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ETAT

Chères camarades, chers camarades,

Tout au long de mon engagement public, j'ai placé la politique sociale et familiale au centre de mon action. Comme conseillère communale à Gletterens, comme députée au Grand Conseil, comme conseillère nationale à Berne ou encore comme présidente de Pro Familia Suisse, j'ai contribué à améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale de toute la population. Aujourd'hui, je veux mettre mon expérience politique au service des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

De nombreuses familles issues de la classe moyenne vivent des difficultés financières. L'augmentation des primes d'assurance maladie est devenue pour beaucoup une charge insupportable. Je m'engage pour que notre canton trouve des solutions afin de limiter les primes d'assurance maladie à 10% du revenu brut des ménages. Le canton de Vaud l'a fait. Nous pouvons le faire également.

Pour y parvenir, il est indispensable de conserver un rapport de force équilibré au Conseil d'Etat. Aujourd'hui, trois élus issus de la gauche travaillent avec quatre élus bourgeois. Cette formule produit des résultats positifs et représente la source même du succès de notre canton.

Enfin, comme femme, je n'ose croire que l'ensemble de cette population ne soit plus représenté que par une seule élue au gouvernement cantonal. Un canton qui gagne, c'est un canton où toutes les sensibilités sont représentées de manière équitable.

Pour un canton de Fribourg plus fort et plus solidaire, j'ai besoin de vous le 4 mars prochain !

Valérie Piller Carrard
Conseillère nationale

Liebe Kameradinnen und Kameraden,

Stets stand die Sozial- und Familienpolitik im Mittelpunkt meines politischen Engagements. Als Gemeinderätin in Gletterens, als Grossrätin, als Nationalrätin in Bern oder als Präsidentin von Pro Familia Schweiz habe ich zur Verbesserung der Lebensqualität und des sozialen Zusammenhalts der gesamten Bevölkerung beigetragen. Nun möchte ich meine politische Erfahrung in den Dienst der Freiburgerinnen und Freiburger stellen.

Zahlreiche Familien aus der Mittelschicht befinden sich in finanziellen Schwierigkeiten. Die steigenden Krankenkassenprämien sind für viele zu einer unerträglichen Last geworden. Ich setze mich dafür ein, Lösungen für unseren Kanton zu finden, damit die Krankenkassenprämien 10% des Bruttoeinkommens der Haushalte nicht überschreiten. Der Kanton Waadt hat es geschafft. Wir können das auch.

Um dies zu erreichen, muss das politische Gleichgewicht im Staatsrat bewahrt werden. Heute besteht dieser aus drei Vertretern linker Parteien und vier Vertretern aus dem bürgerlichen Lager. Diese Zusammensetzung hat zahlreiche positive Ergebnisse hervorgebracht und ist der eigentliche Ursprung für den Erfolg unseres Kantons.

Engagée à vos côtés !
Engagiert an Ihrer Seite!

**VALÉRIE
PILLER
CARRARD**

Conseil d'Etat / Staatsrat

Liste 2
04.03.2018

PS SP

Changement d'adresse :
Parti socialiste fribourgeois
Salz & Pfeffer / Poivre & Sel
1700 Fribourg

Mots d'ordre PSF Votations Abstimmungsparolen

4 mars/4. März 2018

Transparence du financement
politique **OUI**

Décret relatif à l'octroi d'un
crédit d'engagement en vue
de l'assainissement et de
l'agrandissement du Collège
de Sainte-Croix, Fribourg **OUI**

Nouveau régime financier
2021 **OUI**

No-Billag **NON**

Transparenz bei der
Finanzierung der Politik **JA**

Dekret über einen
Verpflichtungskredit für die
Sanierung und den Ausbau
des Kollegiums Heilig Kreuz,
Freiburg **JA**

Finanzordnung 2021 **JA**

No-Billag **NEIN**

AGENDA

04

MARS / MAERZ 2018

Votations fédérales - cantonales,
Election complémentaire au Conseil d'Etat
Eidgenössischen + Kantonale Abstimmungen,
Ergänzungswahl Staatsrat

05

Congrès extraordinaire 2ème Tour Election
complémentaire au Conseil d'Etat 2018
Ausserordentliche Kongress 2. Wahlgang
Ergänzungswahl Staatsrat 2018

08

Café National - Café de l'Etoile Corpataux

25

2ème tour - Election complémentaire au Conseil
d'Etat 2018
2. Wahlgang Ergänzungswahl Staatsrat 2018

18

AVRIL / APRIL 2018

Congrès ordinaire PSF
Ordentlicher Kongress SPF

Adhérer dès à présent :
devenir-membre.sp-ps.ch

Jetzt Mitglied werden :
mitglied-werden.sp-ps.ch

IMPRESSUM

Rédaction / Redaktion
Poivre et Sel, Salz und Pfeffer
1700 Fribourg
Tel. 026 422 26 76
CCP / Postkonto 17-1660-3
info@ps-fr.ch
Impression / Druck
Imprimerie Bonny, 1700 Fribourg

Tirage / Auflage : 1390
Parution / Erscheint : 4x an / Jahr
Rédaction / Redaktion
Catherine Thomet, Benoit Piller
Traduction
Alain Grandjean
Mise en page / Gestaltung
Catherine Thomet